POLIGNY COM

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE POLIGNY

AOÛT 2024 - N°29

P8 / RUE CHARLES DE GAULLE
UNE INAUGURATION FESTIVE

P16 / BUDGET
MODE D'EMPLOI

FESTIVITÉS
UNE VILLE TRÈS ANIMÉE

UNE VILLE TRÈS ANIMÉE !

Les Polinois ne connaissent pas l'ennui ! Et pour cause ! Riche de ses associations et de leur dynamisme, la Capitale du Comté multiplie les animations tout au long de l'année. Après La Séquanaise l'an dernier, les derniers mois ont été marqués par deux anniversaires emblématiques : les 50 ans de l'association musicale et artistique La Montaine et les 100 ans de l'Union Polinoise. Ces deux festivités ont attiré un public nombreux, à la salle omnisports du Champ d'Orain pour la première et aux abords du COSEC pour la seconde.

La Fête de la Musique a profité d'une pause agréable dans une météo agitée. Là encore, la foule s'est déplacée pour profiter d'un programme attrayant. La soirée a commencé avec la chorale du Club Curasson puis un récital de Jean-Jacques Bret au sein de la Cour des Ursulines. La Grande Rue a accueilli les prestations de Seventh Son, Sona, Nouvel Horizon, Vague à l'Âme. Le rock était roi sur la Place des Déportés avec Cartel, lieu où, par la suite, DJ DAS a enflammé le public. Les amateurs de techno, house, disco... avaient rendez-vous au kiosque de la Promenade Croichet avec Tizasek. Enfin, après les jeunes de l'école de musique, la cour de l'Hôtel de Ville s'est retrouvée noyée sous la mousse pour le plaisir des petits mais aussi des grands !

Musiciens, choristes et enfants des écoles ont fêté La Montaine

Un très nombreux public pour les 50 ans de La Montaine

Les Soufflets de Bises lors des 100 ans de l'Union Polinoise

Les scouts ont participé à l'anniversaire de l'Union Polinoise

Le Club Curasson a ouvert la Fête de la Musique 2024

Ci-dessus : Cartel - Ci-dessous : Tizasek

La mousse a amusé petits et grands à la Fête de la Musique

FESTI'BAL, FONDUE, CONCERTS...
UN ÉTÉ DÉJÀ RÉUSSI !

5 500 personnes étaient présentes au Festi'Bal organisé par les sapeurs-pompiers de Poligny le 13 juillet dernier. Le Champ de Foire était noir de monde pour applaudir Les Spiders, Doza 2, les DJ Big Mama's et Chouxy, My-K et autres bandas. Un magnifique feu d'artifice a clos cette soirée étoilée. 250 personnes ont participé à la fondue préparée samedi 20 juillet dans la Grande Rue par l'association Patrimoine et Saveurs. Bénévoles et convives ont ainsi profité d'une soirée aux petits oignons. Le public était également au rendez-vous pour les premières représentations des concerts d'orgues (Vincent Dubois), des Samedis en Fête et les visiteurs sont déjà nombreux à avoir parcouru les travées de l'église des Jacobins pour l'exposition des artisans d'art de Franche-Comté. Bien entendu, l'été n'est pas encore terminé et la programmation du mois d'août s'annonce riche et variée.

ZOOM SUR LA FÊTE DE POLIGNY

Comme chaque année, la Fête de Poligny a lieu le week-end précédant le 4e lundi du mois d'août. En cette année 2024, les festivités débuteront donc le vendredi 23 août pour se terminer mardi 27 août. Tous les jours, le Champ de Foire accueillera la fête foraine où petits et grands pourront s'en donner à cœur joie sur l'ensemble des manèges. Le sport n'est pas oublié avec un concours de pétanque en soirée le vendredi et un concours de boules lyonnaises le samedi dès 9 heures. Le programme reste immuable le lundi avec la grande foire pour débuter la journée et un grand feu d'artifice pour la clore aux alentours de 21 h 30. Enfin, la Fête de Charcigny anime la place John Steinbeck avec un repas dansant le mardi soir.

LA VIERGE BIENTÔT RESTAURÉE

Depuis quelques semaines, la statue de la Vierge à l'Enfant qui trônait sous le porche de la collégiale Saint-Hippolyte a quitté son piédestal. Classée monument historique et taillée dans une pierre calcaire, cette œuvre inestimable nécessite une restauration importante : une grande partie du manteau (des épaules aux genoux) est manquante, des fissures sont apparentes sur la main droite tandis que la main gauche a déjà été refaite... mais en bois. Des épaufrures (éclats de pierre) sont également observables. L'ensemble est sérieusement encrassé, les scellements disgrâcieux et la base d'accueil trop étroite. La commune a fait appel au Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art (CRRCOA) pour déposer la statue et engager une étude. C'est avec soin que l'œuvre d'art a été décrochée puis déposée au sol sur des palettes sécurisées. Elle a ensuite été transportée dans les ateliers du CRRCOA à Vesoul où une étude est menée sur les possibilités de restauration et sur les coûts de cette dernière. Les travaux de décrochage, transport ainsi que l'étude spécialisée représentent la somme de 4 285 € TTC, financée à hauteur de 2 142,50 € par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et 1 071,25 € par le Conseil Départemental du Jura.

UN PARVIS POUR LES JACOBINS

Après la déconstruction du 1 rue Friant est venu le temps de l'aménagement de l'espace. Le conteneur poubelle enterré a été supprimée (un nouvel équipement sera installé plus loin). Il en est de même pour les places de stationnement situées juste devant l'entrée de l'édifice. La voie d'accès à l'église est en béton bouchardé. Un espace engazonné a été créé ainsi qu'une terrasse en bois. Prochainement, des arbres seront plantés et sera installé un mât d'éclairage spécifique. Les lieux seront équipés d'une arrivée d'eau et d'un coffret électrique pour faciliter l'organisation de manifestations. 67 500 € HT ont été nécessaires pour créer cet aménagement. Des subventions de l'Etat et du Conseil Départemental ont été sollicitées et accordées.

BAS-RELIEFS SCULPTÉS À L'ÉGLISE DES JACOBINS

Depuis de nombreuses années, les bas-reliefs en bois sculptés de Pierre-Étienne Monnot étaient entreposés au sein du musée municipal. Après restauration, ils ont été conservés dans l'Hôtel de Ville avant d'être accrochés temporairement dans une des chapelles de la collégiale Saint-Hippolyte. Les travaux de restauration de l'église des Jacobins étant terminés, les bas-reliefs ont été transférés au sein de cette dernière. Ils seront ainsi visibles par l'ensemble des visiteurs en période estivale ou durant les expositions. C'est le Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art qui s'est chargé du transfert pour la somme de 2 930 €.

RUE CHARLES DE GAULLE : UNE INAUGURATION FESTIVE

La rue Charles De Gaulle, créée il y a une cinquantaine d'années, a permis le développement de Poligny avec une extension importante dans les années 70.
Lors de sa création, dans des jardins et vignes, cette rue a permis une liaison entre la route de Dole et la route de Lons. Elle était prévue pour une trentaine d'années, elle a fait un peu plus et son état était dégradé.
Cette quatrième phase de requalification donne à la rue Charles De Gaulle des fonctionnalités nouvelles, une voie de 1,2 km cyclable séparée de la voie piétonne, des signalisations lumineuses des zones de traversées par les piétons, une végétation nombreuse (68 arbres et 1 200 plantations), des places de parking perméables...
Cette requalification entre dans un programme lancé dans les années 2010 par une étude globale de requalification urbaine menée par le cabinet « Au-delà du fleuve ». Une feuille de route avait été établie avec une charte pour le mobilier, les revêtements... La municipalité et les habitants ont inauguré la rue début mai, en présence de nombreuses personnalités. Ce fut un moment festif et coloré avec la participation des échassiers de la compagnie salinoise qui ont suscité bien des sourires chez les participants. Les enfants du territoire se sont bien investis également en faisant la démonstration de l'intérêt de la piste cyclable et plus particulièrement ceux de l'école/ALSH Thomas Pesquet et de Jura cyclisme.

CHAMP DE FOIRE
L'ÉTAPE SUIVANTE

Après la rue Charles De Gaulle puis l'esplanade de la gare SNCF, le prochain quartier concerné par la requalification urbaine comprendra le secteur du Champ de Foire et l'avenue de la Résistance.
Les esquisses de cette rénovation sont en cours de réflexion. Toutefois, une Polinoise, Camille Foissey, a réalisé un projet dans le cadre de sa dernière année du DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du DEsign). Elle résume son travail : "Mon projet transforme une place vide en un parc attractif et polyvalent pour créer un lieu de vie dynamique pour les habitants, étudiants, travailleurs et touristes tout en intégrant au mieux le bâtiment de La Séquanaise dans son environnement". Son projet se décline en 3 secteurs : le sud représentant la forêt, le centre le patrimoine viticole et le nord les champs et pâturages. Maquette et panneaux explicatifs sont à la disposition du public tout l'été à l'église des Jacobins. Les visiteurs peuvent consigner leurs remarques sur un cahier sur place.

JOURNÉE CITOYENNE

Le 9 juin dernier, une quarantaine de Polinoises et de Polinois se sont donné rendez-vous pour participer à la traditionnelle journée citoyenne de l'été organisée par Christelle Morbois, adjointe déléguée, entre autres, à l'environnement.
Les bénévoles ont été répartis selon leur volonté sur divers chantiers. Le plus imposant d'entre eux était situé rue de Faîte où un débroussaillage intensif a été mené. Ronces, arbres, arbustes, lierre ont disparu du paysage en seulement deux heures. Une autre équipe s'occupait du lierre envahissant les murs du cimetière tandis que de courageuses personnes s'attaquaient à un désherbage en règle. Parmi les autres chantiers figuraient le nettoyage et le rangement de la cabane à livres, les décollages d'autocollants sur les pots de fleurs, un atelier décoration ou encore une mise en peinture sous le pont de la déviation afin de dissimuler les tags. Et après l'effort, le réconfort. Tous les bénévoles se sont retrouvés afin de partager un apéritif et un repas.

Prochaine Journée Citoyenne, samedi 28 septembre.
Inscriptions : contact@ville-poligny.fr

ESPACE CINÉRAIRE RÉNOVÉ

L'aménagement du cimetière se poursuit avec la rénovation de l'espace cinéraire, secteur réservé aux défunts crématisés. Ainsi, le jardin du souvenir a été retravaillé avec l'installation d'une fosse de 500 litres pour abriter les cendres, fosse couverte d'une sépulture en marbre rose et accompagnée d'une colonne en marbre noir pour accueillir les noms des défunts. Un banc a également été installé afin de se recueillir dans le calme et la dignité.
Deux nouveaux colombariums ont été acquis. L'un d'eux est venu en remplacement d'un ancien équipement en béton devenu trop vétuste. Les urnes ont été transférées avec l'accord des familles concernées. L'investissement représente un total de 27 940 euros, subventionnés à hauteur de 5 588 € (Dotation de Solidarité Territoriale - Département du Jura).

CIMETIÈRE
UN TOIT TOUT NEUF

Le toit de la maison qui borde le cimetière du côté de la rue Jean Jaurès nécessitait une importante rénovation.
L'entreprise polinoise Poncet est donc intervenue il y a quelques semaines afin de reprendre entièrement la charpente, la couverture mais également la zinguerie de cet édifice.
La future utilisation de ce petit bâtiment est actuellement en réflexion. Il pourrait accueillir, sous réserve de contraintes techniques, des récupérateurs d'eau de pluie, un dispositif qui compléterait la remise en eau des fontaines de ce lieu de mémoire et de recueillement effective depuis 2023.

PARKING DE LA GARE
805 M² DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Depuis quelques mois, les travaux de requalification du secteur de la gare avancent bon train. Après l'enfouissement des divers réseaux électriques et téléphoniques, le chantier s'est attaqué au terrassement du futur parking, la création de trottoirs sécurisés et l'aménagement d'une piste cyclable. A l'extrémité de la rue, l'abribus a également été légèrement déplacé.
La phase actuelle consiste dans le montage des ombrières à l'endroit même où les véhicules des voyageurs prendront prochainement place. Les structures métalliques sont montées, prêtes à recevoir des panneaux photovoltaïques.
Au nombre de 426, ces derniers représenteront une superficie totale de 805 m². La puissance installée, lors de la mise en fonctionnement, sera de 168 kilowatts-crête (kWc) maximum. Le kWc correspond à une capacité de production électrique de 1 000 watts dans des conditions optimales d'ensoleillement, d'orientation et d'inclinaison des panneaux, de température et d'irradiance. Le montant total de ce chantier photovoltaïque est de 347 364 € HT, aidé à hauteur de 40% par l'Etat via le Fonds Vert (138 945,60 €) et à hauteur de 20% par le Conseil Départemental du Jura (69 472,80 €). L'autofinancement municipal est de 138 945,60 €.

SECOURS POPULAIRE
UN LOCAL RÉNOVÉ

Les locaux du Secours Populaire situés à l'Hôtel de Ville, côté rue du Collège, avaient besoin d'un sérieux rafraîchissement. C'est l'entreprise Laur'En Peinture d'Aumont qui s'est chargée de la rénovation de ces salles. Les plafonds ont été abaissés et isolés, les murs doublés. De la peinture a ensuite été apposée sur ces mêmes parois mais également sur les boiseries et radiateurs. Le sol a aussi fait l'objet d'une restructuration totale avec un réagréage suivi de la pose de dalles PVC. Les conditions d'utilisation sont désormais optimales.
Le coût total du chantier est de 24 268,36 €.

STATION D'ÉPURATION

Le chantier de réhabilitation de la station d'épuration de Poligny est bientôt achevé et la mise en fonctionnement est désormais progressive. Le traitement des eaux usées a d'ores et déjà débuté et la mise en route du traitement des boues est imminente.
Parmi les travaux restant à effectuer figure le bassin d'orage en entrée de la station. En cas d'arrivée massive d'eau, ce réservoir servira de tampon pour que les eaux usées ne se déversent pas directement dans l'Orain. Quant à l'aire de stockage des boues, sa construction débutera en septembre. Au printemps 2025, l'ancienne station aura disparu.

LA CHAUFFERIE EST LANCÉE

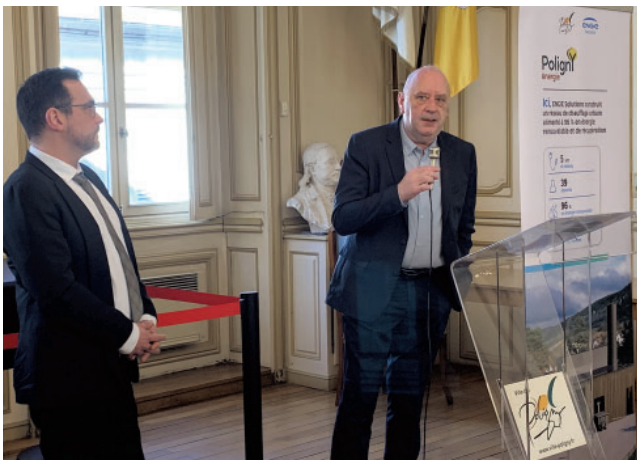

Les Chiffres - Clés

*** 1 000 équivalents logements alimentés**
*** 5 km de réseau**
*** Puissance totale de 7 MegaWatts**
*** 2 300 t de CO_2 évitées par an**
*** 20 ans de Délégation de Service Public**

Le futur réseau de chaleur de la Ville de Poligny représentera 96% d'énergie renouvelable et de récupération.
Dominique Bonnet, Maire de Poligny, et Matthieu Bonvoisin, Directeur Nord-Est d'Engie Solutions, ont signé un contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour la construction et l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur durant 20 ans.
Ce réseau aura une longueur de 5 kilomètres et sera mis en service à l'automne 2025. Il permettra d'alimenter l'équivalent de 1 000 logements. Il desservira des établissements publics comme le lycée Friant, le collège Jules Grévy, l'ENILEA, le pôle agro-alimentaire, le pôle administratif, les écoles, les gymnases mais également des co-propriétés privées.
La chaufferie représentera une puissance totale de 7 MegaWatts. L'intégralité de la ressource biomasse utilisée sera issue de plaquettes forestières produites dans un rayon maximum de 50 kilomètres. Le bâtiment sera équipé d'un système performant de filtration des fumées. Cette solution permettra d'éviter l'émission annuelle de 2 300 tonnes de CO_2.
Deux chaudières gaz seront installées pour assurer un appoint pendant la période hivernale et servir de secours durant les périodes de maintenance.
Engie Solutions a également proposé de récupérer la chaleur dite "fatale 1" provenant des caves d'affinage Juraflore et de l'injecter dans le système.
La construction du réseau de chaleur et de la chaufferie biomasse représente un investissement total de 11 millions d'euros, dont une partie financée par des aides nationales.
Avec 96% des besoins qui seront couverts par le bois-énergie et la chaleur fatale, la Ville de Poligny a fait le choix d'une solution offrant à ses abonnés une maîtrise durable des coûts de l'énergie, une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre et une sécurisation de la fourniture d'énergie par l'utilisation d'une ressource locale.

RÉNOVATION

UN TOIT TOUT NEUF POUR LA CABANE À LIVRES

Depuis le début du mois de juillet, la cabane à livres, située à l'extrémité du Champ de Foire, côté route de Lons, bénéficie d'une toute nouvelle toiture.
Le travail a été réalisé par la classe de troisième de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) du collège Jules Grévy.
Sous la houlette de leur chef d'atelier, Monsieur Jérôme, et aidés par quelques membres des Compagnons du Tour de France basés à Mouchard, ils ont ainsi concrétisé un travail pédagogique imaginé durant la dernière année scolaire.
L'intégralité de la charpente a été reprise et la couverture a été réalisée en ardoises.
Le montant de cette rénovation est de 2 315 € pour la municipalité représentant les seules fournitures de couverture. Grâce à ces élèves, les livres seront ainsi bien à l'abri.

RUE DES PERCHÉES

SENS UNIQUE ET PISTE CYCLABLE À L'ESSAI !

Lors d'une réunion avec les riverains le 5 juin dernier, Dominique Bonnet, Maire de Poligny, et Hervé Coron, élu délégué à la sécurité et au cadre de vie, ont proposé d'aménager la rue des Perchées en sens unique en direction de la route de Lons. Ce sens unique permettra la création d'une piste cyclable à double sens sur le côté droit descendant. Dans un premier temps, cette piste sera matérialisée avec de la peinture au sol et des quilles plastiques de couleur blanche. L'expérimentation débutera le 1er septembre 2024 et s'achèvera au 1er mars 2025, date à laquelle sera décidée la pérennisation, ou non, de cet aménagement.

D'autres points ont été évoqués lors de cette rencontre : les panneaux gênant la visibilité au carrefour de la route de Lons et des rues Faussurier et des Perchées et l'installation d'un miroir de sécurité.

RÉUNION AUSSI RUE DE BOUSSIÈRES

Après la rue des Perchées, Dominique Bonnet, Maire de Poligny, son adjoint aux travaux, Jean-Françoise Gaillard, et Pascal Prillard, policier municipal, sont allés à la rencontre des habitants du quartier de Boussières le 12 juin. Après six mois de test, et à l'unanimité des quarante personnes présentes, il a été décidé de conserver le sens unique montant avec possibilité aux seuls vélos de circuler à contresens.

La discussion s'est surtout engagée sur les problèmes de stationnement anarchique. Des quilles plastiques provisoires ont été installées, notamment au niveau des carrefours avec les rues du Chantier et de la Glantine, mais aussi à l'approche de certains garages, parkings privés ou virages un peu serrés. Un miroir sera aussi positionné à la sortie de la rue de la Glantine afin d'assurer la sécurité des cyclistes qui descendent la rue de Boussières. Quelques maisons rejettent encore leurs eaux usées dans la Glantine ou l'Ereu. Une réunion sera prochainement programmée avec les riverains concernés. Il en sera de même, avec la DirEst également, pour la sécurisation du carrefour avec la RN5.

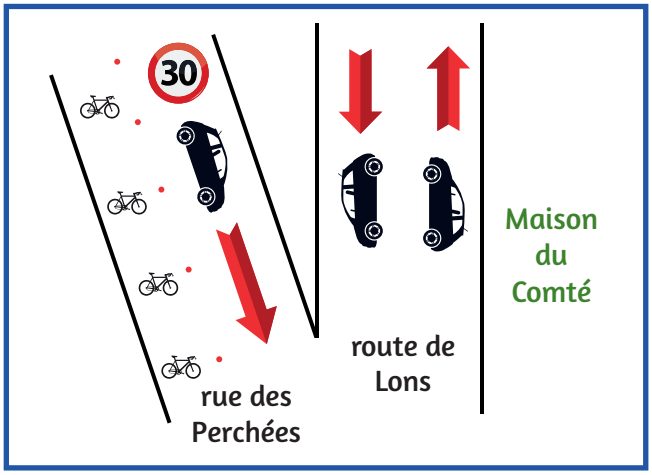

La sécurité des piétons et des riverains, rue Jacques Coittier, était loin d'être optimale. Suite à une réunion organisée sur place, la municipalité avait décidé de tester la mise en place de quilles plastiques pour bien séparer les voies de circulation. L'essai étant concluant. il a été convenu d'aménager des ilôts béton lors de la réfection de la chaussée par la DirEst. Dans le même temps, le feu tricolore, dans le sens descendant, a été mis en alimentation directe pour ne plus dépendre de l'éclairage public. Le total des travaux se monte à 32 388 € TTC.

LOCAUX RÉNOVÉS POUR LES RESTOS DU COEUR

La municipalité de Poligny a engagé un grand projet de rénovation et d'agrandissement des Restos du Cœur, qui a duré plusieurs mois. L'association utilise un local situé rue de la Doye, occupé précédemment par l'Office National des Forêts (ONF), lequel a récemment déménagé dans des bureaux autrefois utilisés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au sein de la Maison Louise Michel. Le chantier consistait en la création d'un espace de stockage et d'un auvent côté parking. L'installation électrique a été remise aux normes. Un espace sanitaire a été créé afin de remplacer les anciennes toilettes, inadaptées. Les plafonds, sols et peintures murales ont été rafraîchis. Le coût des travaux est de 212 329 euros TTC. Le résultat a été salué par les bénévoles de la ville et des autres centres jurassiens.

"Poligny est le troisième centre du Jura après Dole et Lons-le-Saunier" a rappelé le responsable départemental de l'association, Gilles Vandelle.

Dans le Jura, il existe huit centres de distribution où opèrent 496 bénévoles. A Poligny, chaque semaine, 85 familles, soit 150 personnes, se présentent à l'aide alimentaire. La responsable du centre, Marie-Pierre Girardot, a précisé que cela représentait 750 repas distribués. Des cours de français sont également dispensés les lundis et vendredis matin.

HOMMAGE

YVES PLACETTE EST DÉCÉDÉ À 101 ANS

Yves Placette est décédé le 11 juillet dernier à l'âge de 101 ans. Ses obsèques se sont déroulées le 15 juillet.

Yves Placette avait eu les honneurs du bulletin municipal en juin 2023 à l'occasion de son 100e anniversaire. fêté à son domicile le 1er avril 2023 en présence du Maire, Dominique Bonnet, de son adjointe déléguée à la Vie des Aînés, Catherine Cathenoz, et de la Conseillère Départementale, Christelle Morbois.

Yves Placette est né le 26 mars 1923 à Tunis. Il a 20 ans, en 1943, lorsque les troupes allemandes arrivent en Tunisie. Brancardier, il atteint l'Italie avec les soldats français. Il participe également au débarquement en Provence en 1944. Par la suite, il rejoint l'Indochine où il tient une librairie avant de revenir en France pour exploiter un domaine agricole dans le Lot-et-Garonne.

Il a 53 ans lorqu'il unit sa destinée à Christine Murati, issue d'une famille polinoise. De cette union naît un fils, Pierre-Emmanuel, puis un petit-fils, Etienne.

Jusqu'à son décès, Yves Placette est resté fidèle à la mémoire de ses camarades morts pour la France ou anciens combattants en étant présent en permanence aux diverses cérémonies commémoratives.

LES URGENCES S'AFFICHENT

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, le comité consultatif municipal pour l'égalité femmes hommes a organisé un concours ayant pour objet la création d'une affiche reprenant les numéros d'urgence : 119 (enfance en danger), 115 (urgence sociale), 112 (secours médical) et 3919 (violence femme info).

20 enfants de 9 à 11 ans, scolarisés à l'école Jacques Brel, ont participé soit en groupe, soit individuellement. Le 29 mai dernier, ce sont donc 13 affiches différentes que le comité avait à juger. Le grand vainqueur parmi les individuels est Hugo Béjean, élève de CM1. Il remporte un bon d'achat de 50 € valable dans un commerce polinois. Dans la catégorie groupe, c'est le trio formé par Angèle Pernot-Pingliez, Alice Sainte-Mène et Fantine Maîtrejean qui remporte le premier prix. Chacune d'elles a reçu un bon d'achat de 33 € à la Librairie Polinoise. Les autres participants ont reçu carnets de dessins et crayons de couleurs. Quant à l'affiche d'Hugo, elle sera prochainement imprimée sur des plaques en aluminium qui seront apposées dans les bâtiments communaux et intercommunaux de Poligny.

ANTI GASPILLAGE
UNE CABANE POUR LES JOUETS !

Le 16 mars dernier était inaugurée une cabane à jouets installée rue Charles De Gaulle, à proximité immédiate de la crèche, de l'école maternelle et de l'ALSH Thomas Pesquet.

Ce nouvel équipement fonctionne sur le même principe que la cabane à livres. Les personnes, adultes ou enfants, peuvent déposer des jouets, en récupérer d'autres, les garder ou les ramener et ainsi de suite.

La cabane, avec son esthétique bien particulière et ses formes non conventionnelles, a été acquise et aménagée par la municipalité.

L'idée d'installer un tel équipement a été émise par le Conseil Municipal des Enfants, lequel a suivi le dossier de bout en bout. C'est d'ailleurs la jeune Maire, Noéva Marcellin, accompagnée de son homologue adulte, Dominique Bonnet et de l'adjointe à l'enfance, Véronique Lambert, qui a coupé le ruban tricolore.

PATRIMOINE
110 ÉLÈVES ARTISTES !

Dans le cadre des 30 ans de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, 110 elèves de CE2 et CM1 des écoles Jacques Brel, Saint-Louis, de CE1 et CE2 de l'école de Saint-Lothain, de CM1 et CM2 de l'école de Passenans et de 5e du Collège Notre-Dame ont réalisé des peintures sur toile ayant pour thème "l'art clunisien et son architecture". Le territoire communautaire compte trois sites clunisiens : l'église de Mouthiers-le-Vieillard à Poligny, le prieuré à Vaux-sur-Poligny et la crypte de l'église de Saint-Lothain. Une présentation des œuvres s'est déroulée le 1er juillet dernier sur le parvis de l'église Notre-Dame de Mouthiers-le-Vieillard.

UN LABEL DE QUALITÉ
POLIGNY, "VILLE SPORTIVE"

La Ville de Poligny est désormais titulaire du label "Commune Sportive" délivré par le Centre National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Pour la première fois, ce label était proposé aux communes de moins de 9 000 habitants. Huit communes jurassiennes, dont Poligny (mais aussi ses voisines Arbois et Salins-les-Bains) ont candidaté. Les membres du jury ont ensuite parcouru les villes concernées et ont visité les installations sportives.
L'objectif de ce label est de récompenser les collectivités qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive. Le fait que Poligny soit lauréate confirme le dynamisme sportif et les excellents équipements que possède la Capitale du Comté.
Le label est attribué pour une durée de quatre ans, de 2023 à 2027. Il est honorifique et ne donne pas droit à des subventions particulières. Il permet une collaboration privilégiée avec le Comité Départemental du Jura.

LA FRANCE EN COURANT
POLIGNY VILLE ÉTAPE !

La France en Courant est une course en relais sur route qui compte 14 étapes. Chacune est longue d'environ 200 km, soit en moyenne 25 km par coureur. Le départ est donné chaque matin aux alentours de 3 heures et l'arrivée dans la ville-hôte est jugée entre 16 et 17 heures.
Poligny était la ville-arrivée de la 6e étape ce 19 juillet. Le départ a été donné de Giromagny dans le Territoire-de-Belfort pour une course de 193 km qui a également traversé Salins-les-Bains, Marnoz, Les Arsures, Arbois et Buvilly. L'arche d'arrivée était installée sur la Place des Déportés où les spectateurs polinois ont pu applaudir les vaillants sportifs mais aussi profiter des nombreuses animations : forgeron, verrier, vitrailliste, cordiste... Les enfants des ALSH ont également participé en profitant largement du château gonflable installé pour l'occasion. Les coureurs sont ensuite partis en direction de Culoz-Béon via Plasne et Le Fied.

Trail de la Croix du Dan

C'est désormais un évènement majeur dans le calendrier sportif. Organisé le 1er dimanche du mois de mars, les trails de la Croix du Dan ont attiré 630 coureurs dans la Capitale du Comté pour sa 6e édition.
L'Entente Jura Centre Athlétisme est l'organisateur de cette manifestation et met les petits plats dans les grands pour assurer une totale réussite.
Le trail du Pénitent (11,6 km) a été remporté par Paul Boulet (48 min et 22 sec). Le trail de la Culée de Vaux (23,8 km) a vu la consécration de Josselin Aberlenc en 1 h 46 min 34 sec. Enfin, le trail du Plateau (31,2 km) est revenu à Dimitri Morel-Jean en 2 h 11 min et 28 sec.
Dans le même temps, 151 marcheurs ont parcouru les 10 km et ont permis à l'EJCA de verser un chèque de 906 € à l'association Semons l'Espoir - Maison des Familles de Besançon.

BUDGET PRIMITIF : MODE D'EMPLOI

BUDGET PRIMITIF

LES RECETTES	LES DÉPENSES
FONCTIONNEMENT Impôts et taxes Dotations de l'Etat Produits des services Produits exceptionnels	**FONCTIONNEMENT** Charges de personnel Charges de gestion générale Charges financières Dotations aux amortissements
INVESTISSEMENT Subventions Dotations de l'État Amortissement Immobilisations	**INVESTISSEMENT** Travaux de voirie Entretien des bâtiments Matériels Grands projets

Le budget primitif de la collectivité se présente en deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chacune est composée de dépenses et de recettes.
Les dépenses et les recettes sont divisées en chapitres qui sont eux-mêmes répartis en articles. La section de fonctionnement doit être équilibrée, les dépenses devant être égales aux recettes. Il en est de même dans la section d'investissement.

Le budget général primitif se monte à 13 242 934 €

Section d'investissement : 6 815 612 €

Section de fonctionnement : 6 427 322 €

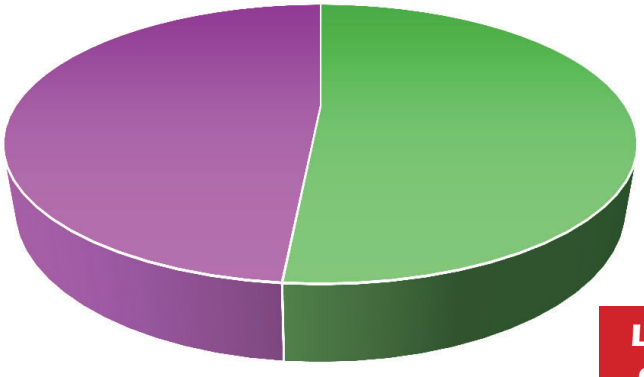

LES RESTES À RÉALISER (RAR)

Les Restes à Réaliser (ou RAR) en 2024 sont :
- les dépenses engagées sur l'exercice 2023 mais pas encore payées au moment de l'établissement du budget 2024.
- les recettes arrêtées mais qui n'ont pas encore donné lieu à l'émission d'un titre de recettes.

Parmis les 6 815 612 € d'investissement dans le budget 2024 figurent 1 209 735 € de RAR en dépenses et 761 994 € de RAR en recettes.

Les principaux investissements prévus en 2024 :

- **Parvis de la gare : 456 000 €**
- **Ombrières photovoltaïques + parking de la gare : 416 000**
- **Pistes cyclables : 465 000 €**
- **Déconstruction Marcassite : 372 000 €**
- **Parvis des Jacobins : 160 000 €**
- **Sécurisation Gendarmerie : 185 000 €**
- **Vidéoprotection : 175 000 €**
- **Passage en LED : 150 000 €**

Les taux de fiscalité directe restent inchangés en 2024. Seules les basesfiscales (décision de l'État) augmentent fortement depuis 3 ans.

BUDGET GÉNÉRAL 2023 :
DE BONS RÉSULTATS !

En 2023, la section d'investissement enregistre un résultat négatif de 1 146 663 € (4 148 635 € de dépenses réelles et 3 001 972 € de recettes réelles).
Dans le même temps, la section de fonctionnement enregistre un résultat positif de 1 997 258 €.
Le résultat comptable est donc positif de 850 595 €.
Une fois l'excédent de fonctionnement 2022 (629 281 €) ajouté puis la reprise d'investissement 2022 déduite (352 540 €), le résultat de clôture 2023 se monte à 1 127 336 €.
Ensuite sont déduits les 1 209 735 € de RAR en dépenses 2023 et ajoutés les 761 994 € de RAR en recettes 2023, et nous arrivons à un résultat positif de 679 595 €, somme reportée dans le budget 2024 en recettes de fonctionnement (chapitre reprise excédent N-1).
Au 1er janvier 2024, l'encours de la dette du budget général se monte à 2,2 millions d'euros. La capacité de désendettement (rapport entre l'encours de la dette et son épargne brute) est de 1,1 année. En clair, la Ville de Poligny mettrait 1,1 année à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet. En France, le seuil d'alerte est fixée entre 10 et 12 ans.

Les principaux investissements réalisés en 2023 :

- Requalification de la rue Charles De Gaulle : 1 608 066 €
- Travaux de voirie : 306 096 €
- Réseaux d'électrification : 186 339 €
- Réaménagement Restos du Coeur : 175 630 €
- Déconstruction 1 rue Friant : 149 460 €
- Achat d'une balayeuse : 143 300 €
- Travaux au Complexe Sportif : 132 084 €
- Ascenseur Pôle Administratif : 124 143 €
- Travaux à la salle des fêtes : 76 355 €
- Travaux à l'école Jacques Brel : 62 420 €
- Acquisition d'un pumptrack : 51 580 €
Mais aussi divers travaux dans des bâtiments et acquisitions de matériels...
3,7 millions d'euros ont été investis en 2023.

FOCUS SUR LES ÉNERGIES

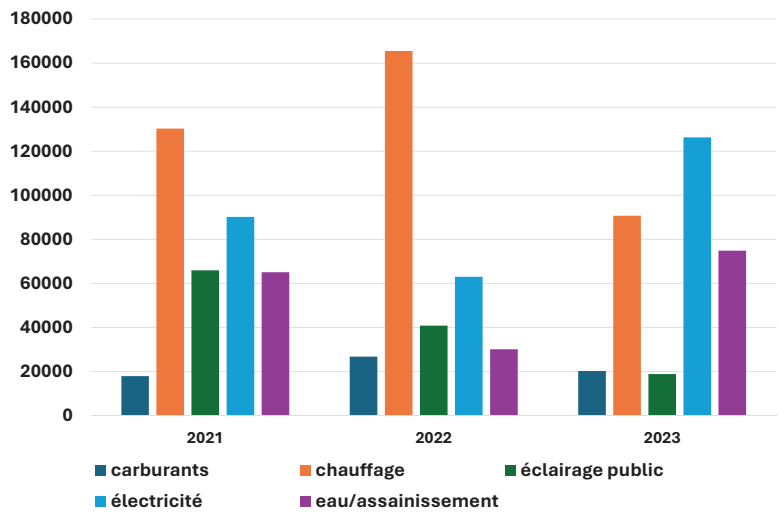

La Ville de Poligny, comme tous, subit de plein fouet les différentes crises entraînant des augmentations des coûts. Les dépenses totales d'électricité n'augmentent que de 39,71% entre 2022 et 2023 grâce aux investissements réalisés sur l'éclairage public en LED et l'extinction des lumières durant une partie de la nuit (- 53,83% de dépenses). Les dépenses de chauffage sont également en nette diminution (- 45%) tout comme les carburants (- 24%) entre 2022 et 2023.

HABITAT :
UNE POLITIQUE AMBITIEUSE !

En novembre 2023, la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura a lancé le plan habitat durable 2023-2026.
Il permet aux investisseurs, aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier d'un accompagnement et de disposer d'aides sous certaines conditions.
Réhabilitation, rénovation, isolation thermique, autonomie, résorption des logements vacants sont concernés. Un peu plus de 5 millions d'euros d'aides sont budgétés sur les cinq années concernées. Les aides proviennent de l'Etat, du Département du Jura, de la Communauté de Communes mais aussi des Villes de Poligny, Arbois et Salins-les-Bains elles-mêmes. Ces 5 millions d'aides devraient générer un volume de travaux estimé à une somme globale de près de 11 millions d'euros qui bénéficieront principalement aux entreprises locales du bâtiment.
La Ville de Poligny, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), à elle seule, a budgété une somme de 243 000 € sur trois ans. Pour une dépense de 7 000 € pour l'installation d'un ascenseur, la commune prendrait à sa charge 3 000 €. Concernant la création d'un espace extérieur, la somme serait de 2 000 € pour 25 000 € estimés de dépenses. Pour une résorption de vacance, l'aide pourrait être de 2 000 € sur 30 000 €. Pour la création de grands logements dans l'ancien, le propriétaire pourrait toucher 3 000 € sur 8 000 €. Enfin, et c'est l'information qui pourrait intéresser le plus grand nombre de Polinois : les travaux de façades peuvent être financés à hauteur de 50% avec un montant d'aide maximum de 6 000 €.
Un guichet unique est à disposition des habitants pour tout renseignement, notamment au sein du pôle administratif de Poligny (voir ci-contre).

Le Guichet Habitat
est à la disposition des Polinois
tous les lundis
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 17 h
au Pôle Administratif
(4 rue du Champ de Foire)
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
Pour prendre rendez-vous :
www.cc-coeurdujura.fr
06 83 25 32 66
guichet.habitat@cc-aps.fr

LOGEMENT SOCIAL
60 NOUVEAUX APPARTEMENTS

Actuellement, 60 nouveaux logements (allant du T2 au T4) sont en construction sur l'ancienne friche commerciale Shopi. C'est le groupe promoteur Pierreval (et son agence régionale Auvergne Rhône-Alpes) qui est en charge de ce chantier comprenant 2 immeubles de 30 appartements et dont le montant avoisine les 3 millions d'euros. Les 30 premiers logements seront livrés dès la fin de l'année 2024 tandis qu'il faudra attendre la mi-2025 pour les 30 autres. Ils respectent la norme environnementale RE-2020, exigeante en termes d'isolation thermique et phonique et de qualité de l'air intérieur.
Les immeubles sont acquis par le principal bailleur social jurassien, la Maison Pour Tous, qui pourra ainsi répondre aux nombreuses sollicitations dont il fait l'objet. Dominique Bonnet, Maire, s'est félicité de cette construction, la première d'un tel ensemble depuis 2008 et la création de la copropriété "Les Terrasses du Bevalet". Elle contribue aux objectifs du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui prévoit la création ou la rénovation de 1 000 logements au Cœur du Jura dans les 10 ans pour maintenir la population.

LA RAFLE DE POLIGNY COMMÉMORÉE 80 ANS APRÈS

17 avril 1944 - 17 avril 2024. Les Polinois étaient nombreux en ce mercredi pluvieux pour commémorer le 80e anniversaire d'un des moments les plus sombres de l'histoire locale. Accompagné entre autres du Sous-Préfet, Hugues Alladio, le Maire de Poligny, Dominique Bonnet, a déposé une gerbe de fleurs à la mémoire des personnes arrêtées en ce jour funeste.

Dès le matin du 17 avril 1944, les soldats allemands, accompagnés par la Milice encerclent la ville et plus de 400 personnes sont rassemblées dans la cour de l'Ecole Nationale Professionnelle de Jeunes Filles, actuel lycée Friant. 59 sont embarquées dans des autocars puis, à terme, transférées dans les camps de concentration de Buchenwald et Dora.

Pour ce 80e anniversaire, la section locale de la Fédération Nationale des Déportés, Internés et Résistants a organisé une cérémonie émouvante comprenant notamment une exposition sur la Rafle et une conférence. Les enfants des écoles avaient également inscrit les noms des Déportés sur des cartes spécifiques.

Parole à la Minorité

« Subventions aux associations : notre désaccord ! »

Depuis 2020, nous ne votons pas les propositions de subventions accordées aux associations. Non pas que nous ne voulons pas les soutenir ! Persuadés de leur importance, de leur rôle et de leur nécessité sur notre territoire, nous ne sommes pas d'accord avec les logiques d'attribution qui peuvent mettre à mal leur fonctionnement et leur développement. D'abord, c'est une question de montant. Si nous additionnons les subventions (culturelles, sportives...), nous obtenons 101.292 € soit 2,3% des dépenses de fonctionnement en 2023. Au budget 2024, ce sont 103.094,73 € qui ont été affichées, avec une hausse de 5% annoncée en fanfare... mais ce fut moins de 2000 € au final... Trop peu face à l'inflation et aux salaires des professionnels que certaines associations assurent. Bien inférieur aussi à la moyenne des villes de notre taille (entre 5 et 6% du budget, soit plus du double). La ville aurait les moyens de faire mieux au regard de ses excédents budgétaires annuels (+ 1 million d'euros de manière régulière). De plus, pour les subventions culturelles et patrimoniales, il n'y a aucun critère, aucune logique et cela varie selon le demandeur. Pour les subventions sportives, des critères existent mais ils demeurent trop restrictifs, n'incluant pas de critères sociaux (inclusion sociale, prise en charge des jeunes, aide aux devoirs...) ou même de critères professionnels (nombre de salariés, temps plein, formation...).

Des propositions, nous en formulons depuis 2020 :

1. Des réunions avec les associations de chaque secteur pour définir ensemble des critères de subvention.
2. Une prise en compte dans les budgets des associations de la mise à disposition de bâtiments municipaux, trop souvent en mauvais état.
3. Des versements de subventions indexés sur des critères transparents et publics (activités et projets futurs).

Laurent GAUDIN, Aurore OUDOTTE, Marie-Hélène RAFFANEL, Antoine SEIGLE-FERRAND – Groupe Décidons Poligny

Depuis plusieurs années, nous assistons à regret à une perte progressive des compétences-métiers au sein des services techniques. Au fil des départs en retraite, les agents n'ont pas tous été remplacés ou recrutés sur les mêmes postes et métiers. Les vols de matériels et véhicules, mal protégés malgré la vidéoprotection, n'ont rien arrangé. C'est le choix de la municipalité, préférant confier des travaux à des entreprises privées plutôt que de maintenir les effectifs et qualifications professionnelles au sein des services techniques. C'est le cas pour l'entretien des chaufferies, les travaux de maçonnerie, l'élagage des arbres... Ce sera probablement le cas pour la station d'épuration avec une gestion déléguée au privé, retirant une compétence de plus à nos services techniques tout en entraînant une augmentation des coûts pour la collectivité et pour l'usager.

Jean-François DHÔTE, Cyril AMERY – Groupe Poligny Aujourd'hui

De nouveaux agents aux Services Techniques

Suite à plusieurs départs, la municipalité a recruté plusieurs agents pour les Services Techniques. Béatrice Guillemenet faisant valoir ses droits à la retraite, Carole-Anne Passaquay la remplace depuis le 22 juillet. Elle a en charge la gestion du cimetière, en binôme avec Laëtitia Gauthron, mais aussi le secrétariat du service "ingénierie technique, préparation et suivi des marchés publics, urbanisme et assainissement". Elle travaillait dernièrement à la mairie d'Annemasse (Haute-Savoie).

Joël Mourey, 55 ans, Gabriel Schmitt, 44 ans, et Logan Schmitt, 23 ans, complètent le service "voirie-polyvalent". Joël Mourey était jusque là agent du Sictom de Champagnole où il était chargé de la collecte des déchets et du travail en déchetterie. Gabriel Schmitt travaillait à Dole dans un atelier d'agencement intérieur tandis que Logan Schmitt œuvrait dans le nettoyage industriel.

D'autres agents ont fait valoir leurs droits à la retraite ces derniers mois : Joëlle Bichon (entretien), Jean-Claude Veau (voirie-polyvalent) et Bruno Regard (plomberie). Une cérémonie a été organisée en leur honneur le 31 janvier dernier.

De gauche à droite : Logan Schmitt, Joël Mourey, Gabriel Schmitt, Carole-Anne Passaquay et Béatrice Guillemenet.

De gauche à droite : Dominique Bonnet, Joëlle Bichon, Jean-Claude Veau et Florence Gros-Fuand (Directrice Générale des Services)